

11eme session des MEDPA, du 09 au 13 juillet 2018

Mme Amina AMHARECH, Fellowship de l'OHCHR

Congrès Mondial Amazigh,

Association Acal

Point : 3

Merci M. / Mme le(a) Président(e),

Chers frères et sœurs autochtones

Honorable assistance

Mon nom est Amina Amharech, je suis Amazigh du Maroc et membre du Congrès Mondial Amazigh.

M./Mme le(e) president(e)

En 2019, les Amazigh du Maroc célébreront le triste anniversaire du centenaire des lois coloniales qui ont dépossédé les Amazigh de leur Terre, Territoire et ressources naturelles et qui servent encore de référence aux lois nationales en vigueur.

En substituant ces lois étrangères à Azref, notre loi ancestrale Amazigh se sont tous les systèmes de gestion économique et sociale de notre peuple qui ont été modifiés pour permettre à la France et après elle, à une certaine oligarchie de s'enrichir aux dépens des ayants droit.

Le Maroc est un pays riche de par ses ressources diverses : Terres, Forêts, Mines, Mers, Eau...

Mais les Amazigh sont appauvris

Me référant au rapport national du Maroc pour l'EPU de 2017, je tiens à souligner l'engagement de l'Etat Marocain quant au respect des directives des Instances Internationales et de ce fait nous recommandons ce qui suit :

- Que notre pays fasse preuve de bonne foi en invitant le MEDPA pour l'assister dans la refonte des lois nationales relatives au Droit à la Terre, Territoire et Ressources Naturelles.

- Que le MEDPA entame dès maintenant une médiation entre le Maroc et les représentants légitimes et reconnus des Amazigh afin d'endiguer la vague de spoliation qui nous dépouille selon les termes de la résolution 33/35.

Merci